

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal
du 5 Octobre 2021

Présidence : Madame Delfina ORELLANA

Conseillers présents pour les votes : 42 + 1 (Présidente)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter l'amendement relatif au préavis n° 05/21 et le préavis n° 05/2021 :
Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2021-2026

Vote pour l'amendement :

Oui : 41 voix Non : 1 Abstention : 0

Vote pour le préavis :

Oui : 42 voix Non : 0 Abstention : 0

- D'accepter l'amendement relatif au préavis n° 06/21 et le préavis n° 06/2021 : Demande
de crédit de CHF 145'395.- pour l'acquisition d'une balayeuse communale

Vote pour l'amendement :

Oui : 39 voix Non : 1 Abstentions : 2

Vote pour le préavis :

Oui : 40 voix Non : 0 Abstentions : 2

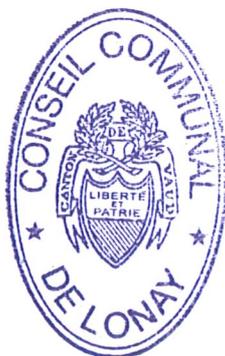
- D'accepter le préavis n° 07/2021 : Arrêté d'imposition pour l'année 2022

Vote pour le préavis :

Oui : 42 voix Non : 0 Abstention : 0

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

La Présidente
Delfina ORELLANA



Le Secrétaire
Georges DURAND